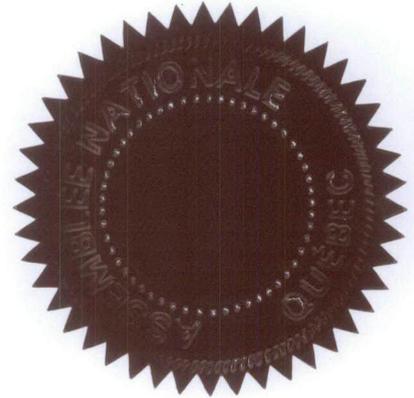
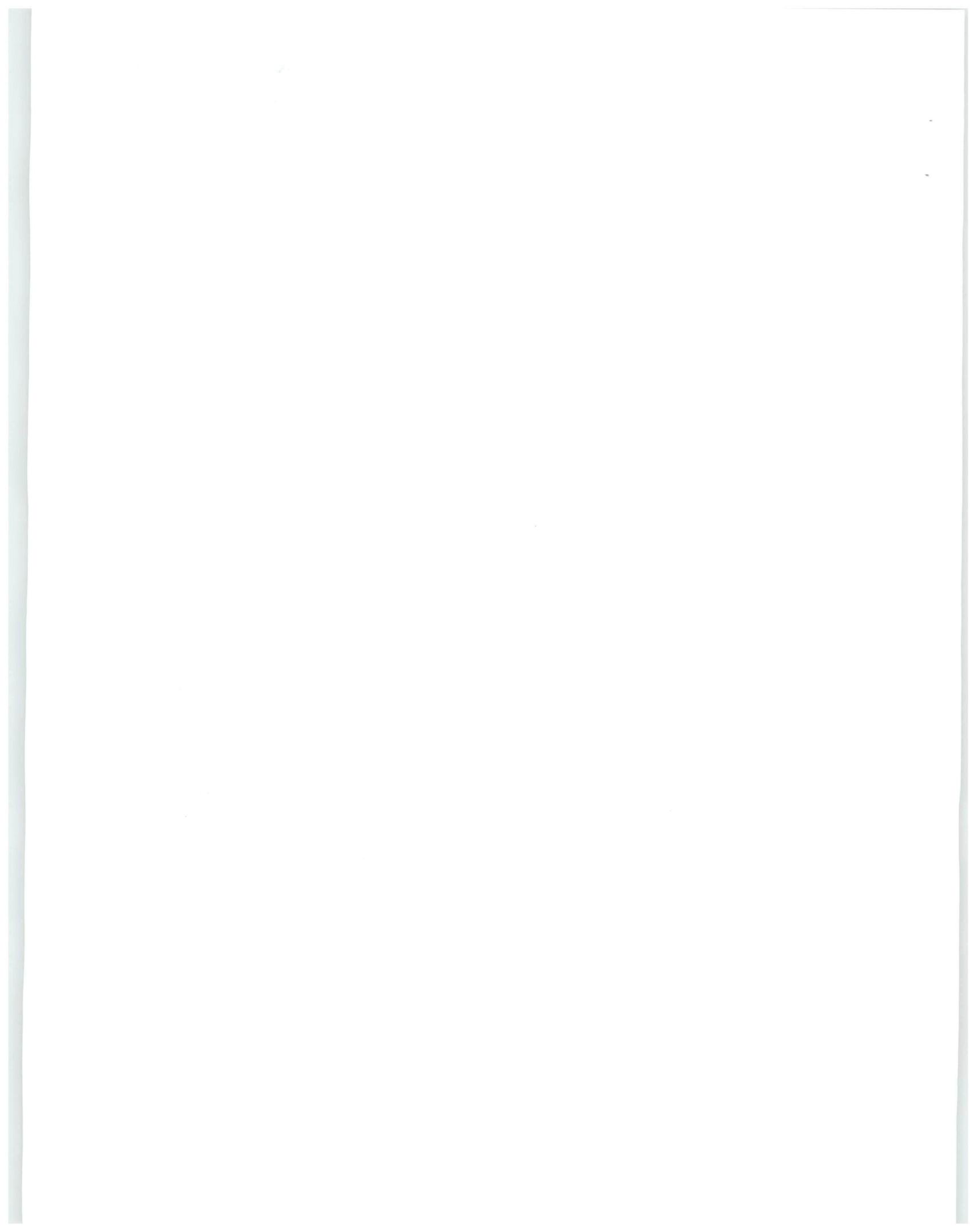


RAPPORT DES ACTIVITÉS
DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE



31 mai 2006



VISITE D'ÉTUDE DE SÉNATEURS ET DE DÉPUTÉS DU ROYAUME DU CAMBODGE

Fiche synoptique

Activité

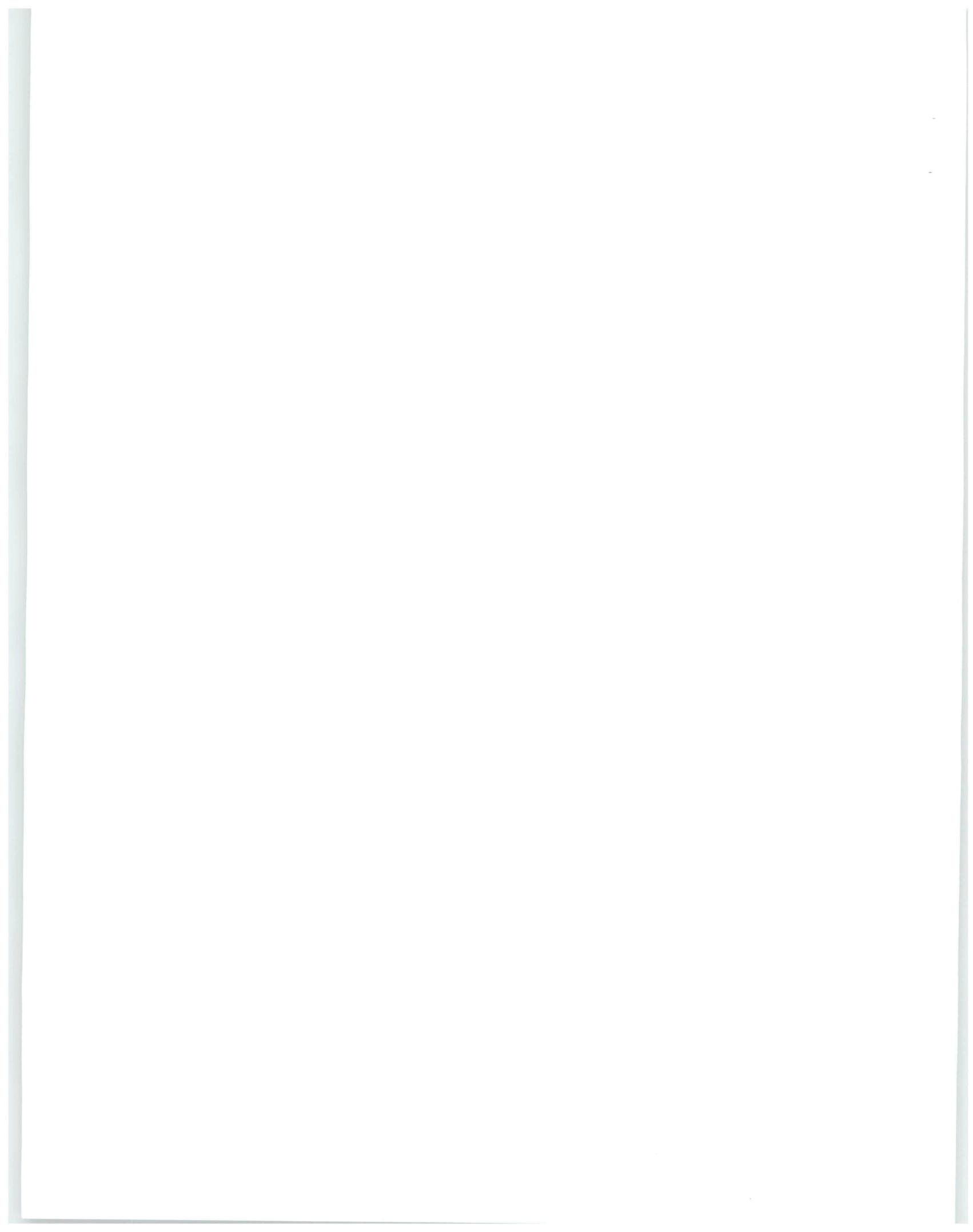
- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 13 au 15 juin 2005

Participants

- M. Cheam Yeap, président de la Commission des finances et des banques de l'Assemblée nationale du Cambodge et chef de délégation
- M. Monh Saphan, président de la Commission de l'intérieur, des enquêtes, de la lutte contre la corruption et de la défense nationale de l'Assemblée nationale
- M. Ek Sam Ol, président de la Commission de la législation de l'Assemblée nationale
- Mme Ho Naun, présidente de la Commission des affaires sociales et des questions féminines de l'Assemblée nationale
- Mme Ly Lum Ang, présidente de la Commission du commerce, de l'industrie, de l'énergie, des travaux publics, du transport et des communications de l'Assemblée nationale
- M. Sabu Bacha, président de la Commission du commerce, de l'industrie, de l'énergie, des travaux publics, des transports et des communications du Sénat
- Mme Pum Sichan, vice-présidente de la Commission des finances et des banques du Sénat
- M. Prom Virak, directeur du Service du protocole et de la coopération internationale de l'Assemblée nationale
- M. Burleng Men, directeur du projet d'aide au Parlement du Cambodge et interprète
- M. Imran Arshad, agent principal de programmes au Centre parlementaire canadien

Contexte

- Cet accueil d'une délégation du Parlement du Cambodge a été réalisé suite à une demande du Centre parlementaire canadien à Ottawa, un organisme non gouvernemental indépendant et sans but lucratif, qui a pour mission de renforcer les corps législatifs au Canada et à l'étranger.
- Les membres de la délégation cambodgienne ont signifié leur intérêt particulier à inclure l'Assemblée nationale du Québec dans leur programme de séjour d'étude au Canada, séjour qu'ils ont entamé à Ottawa le 5 juin 2005. Leur visite au Canada s'inscrivait dans le cadre du Projet d'appui législatif Cambodge-Canada, un important projet de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour lequel le Centre parlementaire agit comme agence d'exécution.



Thèmes

- Le système parlementaire québécois
- Le processus législatif à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Le fonctionnement des commissions parlementaires de l'ANQ
- Le fonctionnement de la Bibliothèque de l'ANQ
- Le système électoral du Québec

Unités administratives de l'Assemblée nationale impliquées

- Secrétaire général
- Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires
- Direction de la Bibliothèque
- Direction du Secrétariat des commissions

Autres institutions impliquées

- Directeur général des élections

Objectifs et enjeux

- Positionner l'Assemblée nationale du Québec comme lieu d'expertise auprès des Parlements en consolidation démocratique en matière de procédure parlementaire, de gouvernance et de gestion documentaire.
- Renforcer les relations avec le Parlement du Cambodge.
- Contribuer à la promotion de l'expertise internationale du Directeur général des élections du Québec.

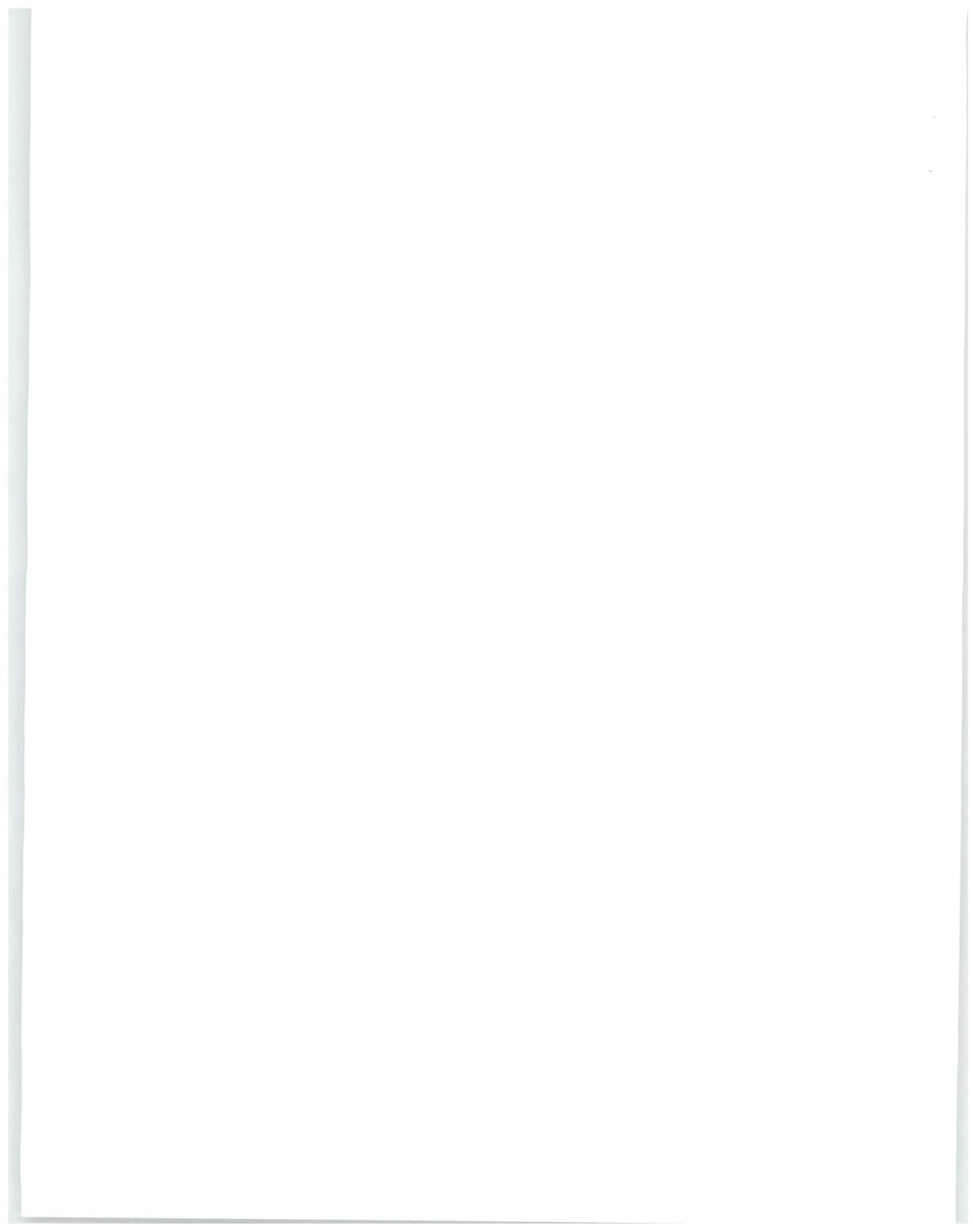
Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation cambodgienne ont obtenu beaucoup d'information pertinente sur le fonctionnement de notre Assemblée, et notamment sur le fonctionnement de nos commissions parlementaires, leur principal sujet d'intérêt.
- De nombreux documents d'information et outils de travail leur ont été remis.

Coûts

Total **2 710,00 \$**

(2006-05-31)



MISSION DE COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DES COMMUNICATIONS AUPRÈS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU ROYAUME DU MAROC

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec
- Rabat (Maroc)
- 13 au 18 juin 2005

Participants

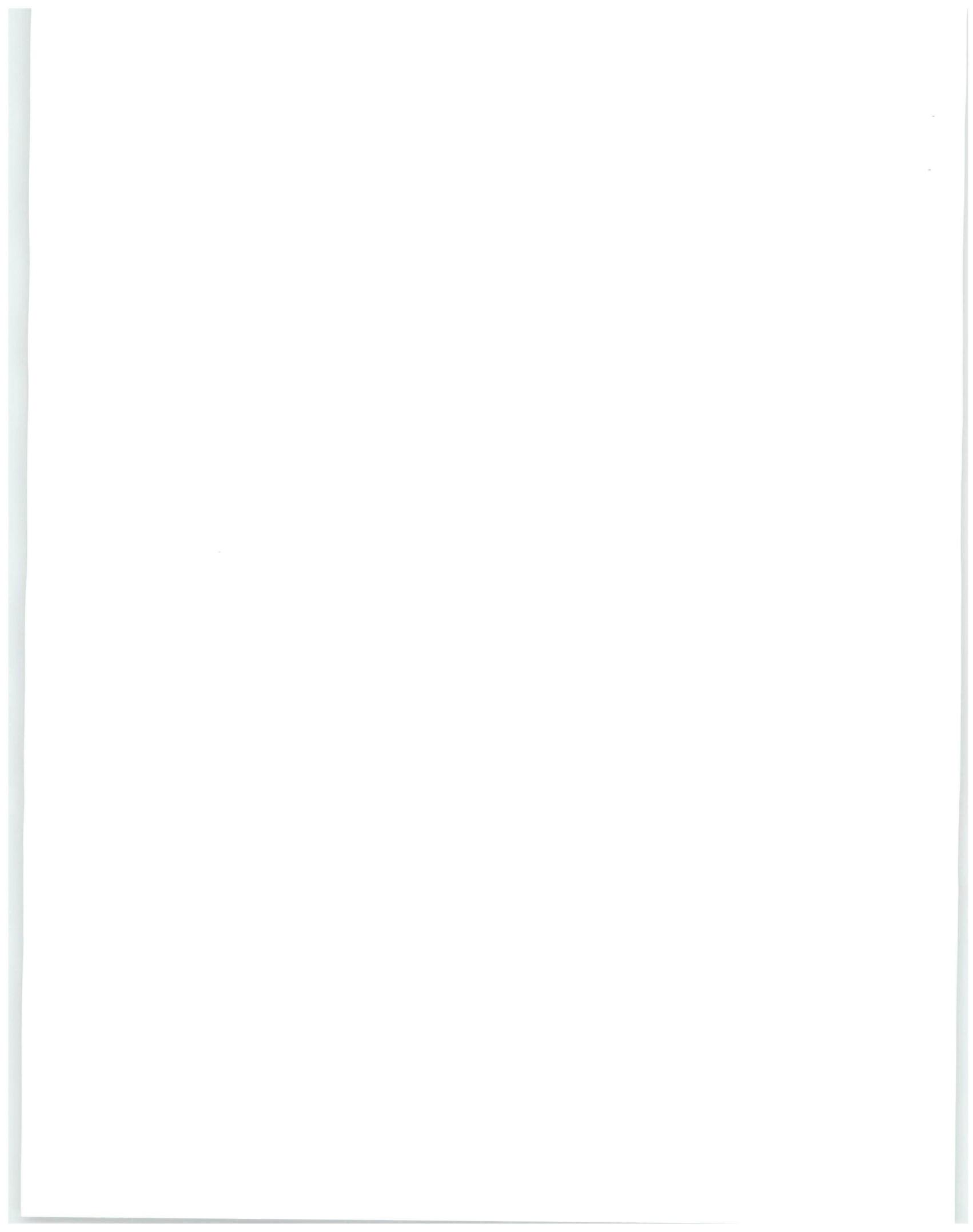
- M. Frédéric Fortin, Directeur des communications de l'Assemblée nationale

Contexte

- La Chambre des Représentants du Royaume du Maroc a entrepris un vaste programme de modernisation de ses structures et de son fonctionnement afin de renforcer ses prérogatives législatives et de contrôle avec l'appui du *National Democratic Institute for International Affairs* (NDI), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'Agence pour le développement international des États-Unis (USAID). Les autorités de la Chambre ont fait des communications un enjeu clé, aussi bien au niveau interne pour optimiser la circulation de l'information au sein de l'institution, qu'au niveau externe pour renforcer les relations du Parlement avec les citoyens marocains.
- Le secrétaire général de la Chambre a sollicité l'appui de l'Assemblée nationale pour qu'un spécialiste des communications de l'Assemblée collabore à l'élaboration d'un appel d'offres visant à sélectionner une agence chargée de concevoir la stratégie de communication de l'institution parlementaire marocaine. Ce projet de coopération a été financé par le PNUD.

Thèmes

- Les rencontres de travail avec les principaux acteurs, soit les vice-présidents, le secrétaire général, des représentants de groupes parlementaires, des membres du personnel administratif et des représentants des trois partenaires internationaux de la Chambre ont porté sur:
 - la situation des communications (les outils, les ressources)
 - le contexte socio-économique du pays
 - les problèmes perçus par les principaux intervenants au sein du Parlement
 - les études menées sur la perception des citoyens marocains à l'égard des parlementaires et du Parlement



Thèmes (suite)

- Une présentation plus formelle des communications de l'Assemblée nationale du Québec a porté sur les aspects suivants :
 - les enjeux de la communication parlementaire
les facteurs de succès d'une stratégie de communication d'un Parlement
 - le contexte de l'élaboration du plan de communication de l'Assemblée nationale (plan stratégique, réforme parlementaire, l'étude sur la perception de l'Assemblée par les citoyens, les outils actuels)
 - le plan de communication de l'Assemblée 2005-2009: le but, les axes, les cibles, les objectifs, la stratégie en huit points

Objectifs et enjeux

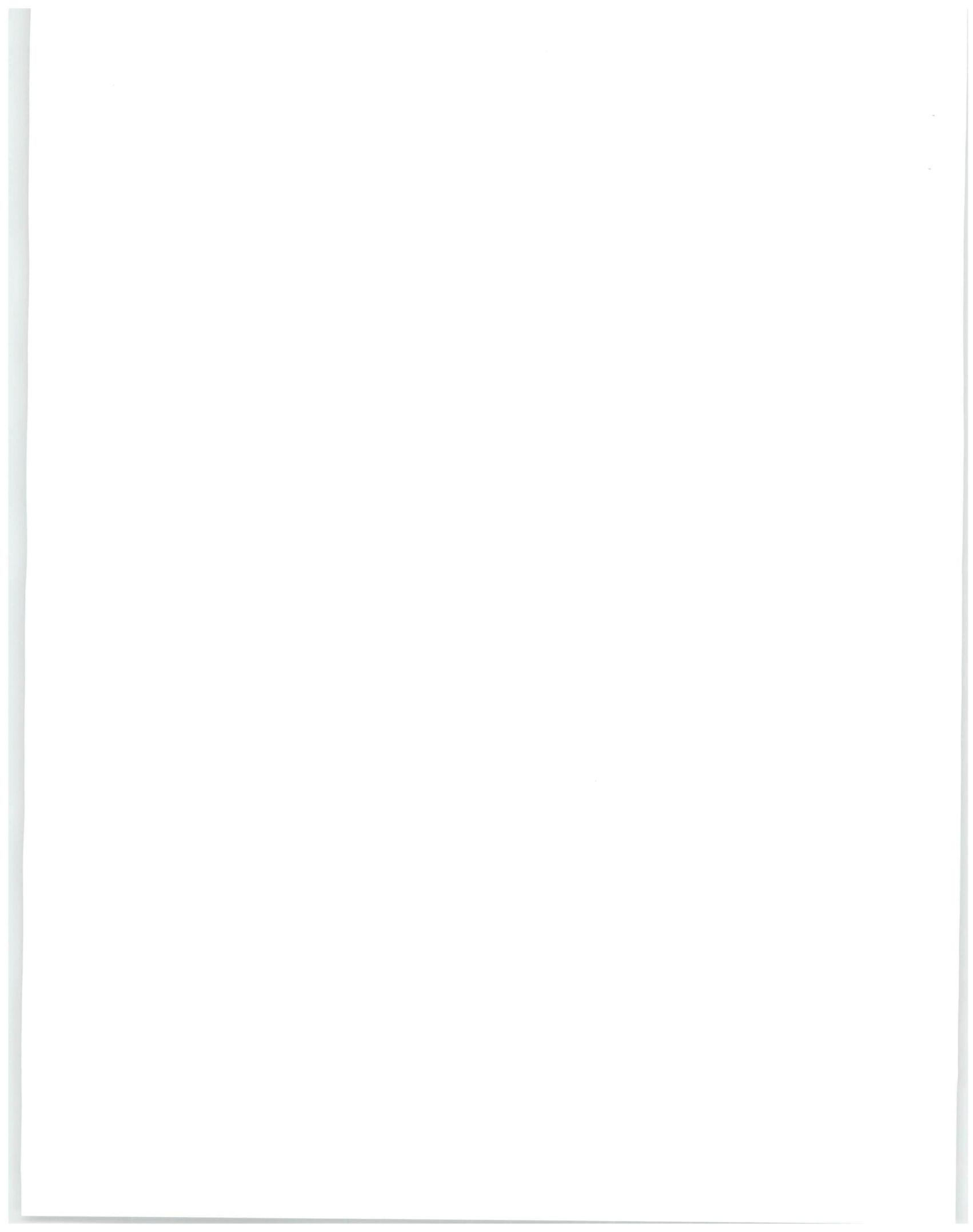
- Promouvoir l'expertise de l'Assemblée nationale du Québec et permettre le partage des expériences respectives en matière de communication parlementaire.
- Appuyer l'expert marocain mandaté par la Chambre pour rédiger l'appel d'offres pour la sélection d'une agence chargée d'élaborer la stratégie de communication.
- Contribuer au renforcement des liens entre les deux institutions parlementaires.

Commentaires/conclusions

- Malgré le fait que la mission a été organisée dans un très court délai, les objectifs ont été atteints. Les principaux intervenants (parlementaires, membres du personnel administratif, partenaires internationaux de la Chambre) ont tous été rencontrés à une ou plusieurs reprises pendant cette semaine de travail. Les rencontres ont permis de mieux circonscrire les enjeux de communication de la Chambre.
- L'appel d'offres a été rempli en collaboration avec l'expert marocain dans les délais souhaités par la Chambre.
- Les principaux intervenants ont pu prendre connaissance du projet de plan de communication de l'Assemblée nationale et des moyens déployés jusqu'à maintenant par l'institution parlementaire québécoise. Une abondante documentation sur les communications de l'Assemblée a été remise, ce qui a été apprécié par les partenaires marocains.
- Le secrétaire général a formulé le souhait que la collaboration entre les deux assemblées parlementaires se poursuive dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Coûts

- | | |
|--|-----------------|
| - Transport et per diem assumés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). | --- |
| - Assemblée nationale du Québec | 33,96 \$ |
| Total | 33,96 \$ |



VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES DE LA PROVINCE DU KWAZULU-NATAL EN AFRIQUE DU SUD

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire en collaboration avec la section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Québec (Québec)
- 26 août 2005

Participants

Délégation sud-africaine

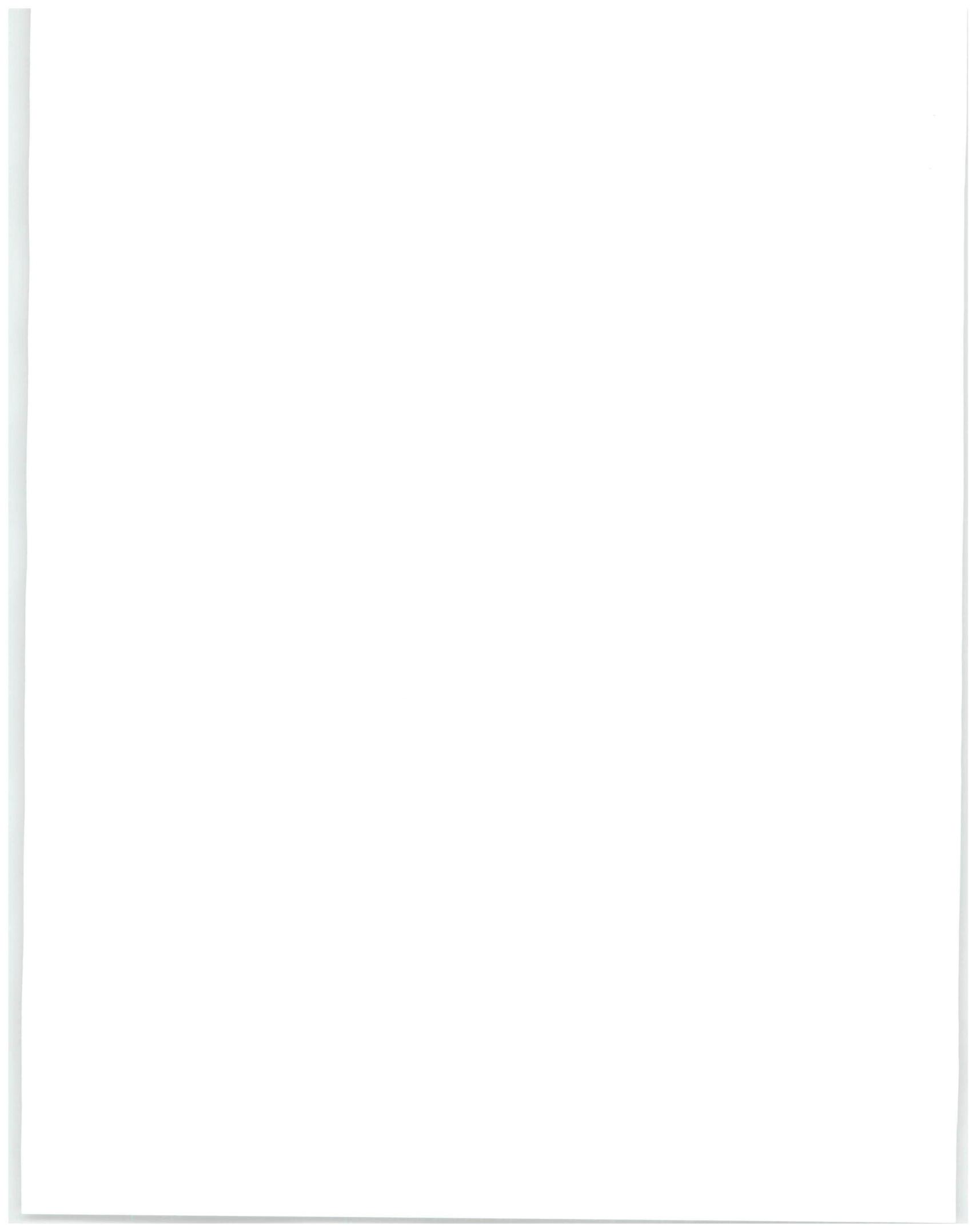
- M. Michael Tarr, chef de la délégation et membre de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal
- M. Bonga Mdletshe, membre de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal
- M. Bongani Msomi, membre de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal
- M. Paulos Ngcobo, membre de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal
- Mme Belinda Scott, membre de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal
- M. Cyril Xaba, membre de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal
- Mme Wendy Leeb, conseillère de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal

Délégation québécoise

- M. William Cusano, député de Viau, premier vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la section du Québec de l'APC
- Mme Sarah Perreault, députée de Chauveau et vice-présidente de la Commission de l'administration publique
- Mme Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin et vice-présidente de la section du Québec de l'APC
- M. Jacques Paquet, conseiller en relations interparlementaires et internationales

Contexte

- La Commission de surveillance de l'administration publique du premier ministre (*Premier's Portfolio Committee*) est une commission permanente de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal qui a la responsabilité d'évaluer l'utilisation des fonds publics pour le Bureau du premier ministre de cette province d'Afrique du Sud.



Contexte (suite)

- De passage au Canada pour un voyage d'étude, les membres de la Commission, dont son président, ont exprimé le souhait d'effectuer un court séjour à Québec afin d'y rencontrer des parlementaires et d'apprendre sur les façons de faire à l'Assemblée nationale.
- Les membres de la Commission s'intéressent à la question de la gouvernance, notamment comment devenir plus efficaces dans la reddition de compte et plus actifs dans les processus gouvernementaux qui font interface avec les citoyens.
- La Législature de la province du KwaZulu-Natal est membre de l'APC.

Thème

- Le contrôle parlementaire

Objectifs et enjeux

- Partager l'expertise de l'Assemblée nationale en matière de contrôle parlementaire.
- Renforcer les liens entre l'Assemblée nationale et les parlementaires de la Législature provinciale du KwaZulu-Natal

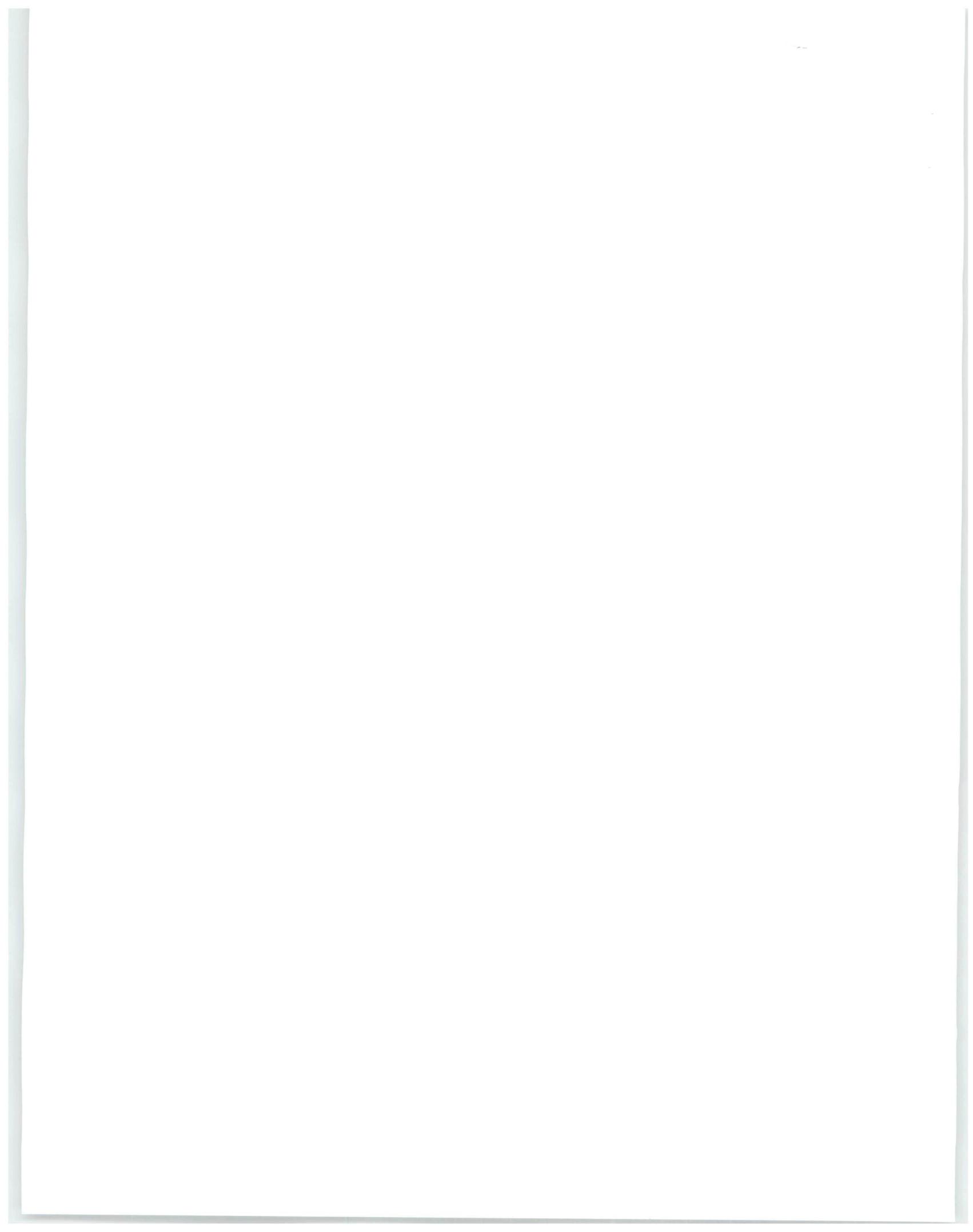
Commentaires/conclusions

- La présentation portant sur le rôle de la Commission de l'administration publique dans l'exercice du contrôle parlementaire a été fort appréciée.
- Le chef de mission de la délégation du KwaZulu-Natal s'est montré très impressionné par la qualité de l'accueil et a exprimé la volonté de poursuivre la coopération entre les deux assemblées dans le domaine de la gouvernance.

Coûts

Total **1 697,00\$**

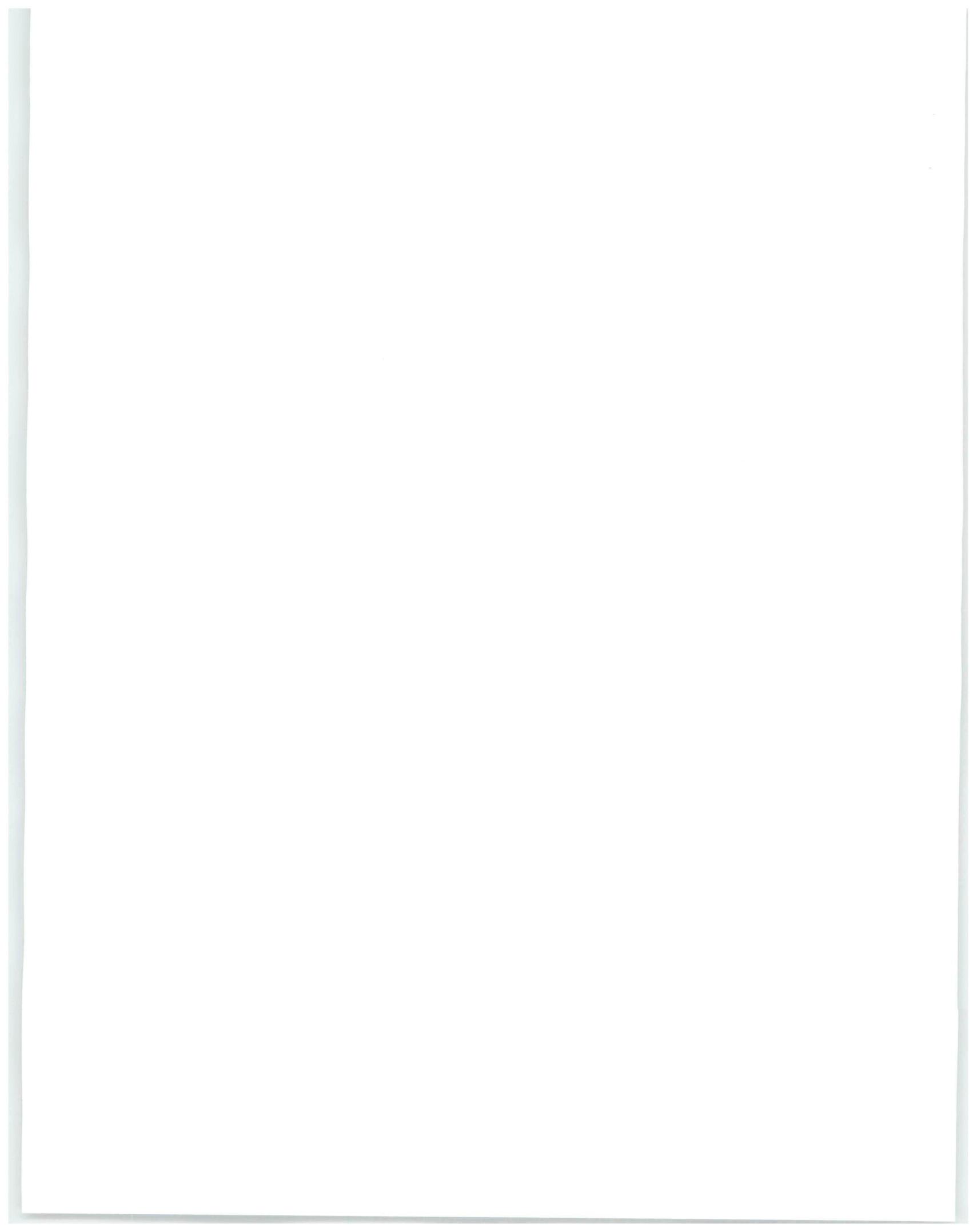
(2006-05-31)



CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE RÉGIONALE DU PNUD SUR LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PARLEMENTAIRE (ALGÉRIE)

Fiche synoptique

- Activité**
- Mission de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
 - Alger (Algérie)
 - 20 au 22 septembre 2005
- Participant**
- M. Frédéric Fortin, directeur des communications de l'Assemblée nationale
- Contexte**
- Le directeur des communications de l'Assemblée nationale du Québec a été invité par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à agir comme conférencier lors de cette conférence dans le cadre d'un atelier portant sur les meilleures pratiques en matière de communication parlementaire.
 - Cette conférence était organisée par le Conseil de la Nation d'Algérie en collaboration avec le PNUD ainsi qu'avec le soutien de l'Union Interparlementaire et de l'Union Interparlementaire arabe.
 - Plus de cent députés, sénateurs et membres du personnel administratif provenant de parlements de 16 pays arabes (Algérie, Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Arabie Saoudite, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen) ont pris part à l'événement.
- Thèmes**
- Dans le cadre du thème de la conférence (« Développer une stratégie de communication parlementaire efficace »), les pratiques de l'Assemblée nationale et les moyens qu'elle met de l'avant en matière de communication parlementaire ont été présentés et discutés avec l'ensemble des participants.
- Objectifs et enjeux**
- Faire connaître et mettre en valeur l'expérience de l'Assemblée nationale du Québec en matière de communication et contribuer au débat sur les enjeux contemporains de la communication parlementaire.
 - Promouvoir l'expertise de l'Assemblée nationale en matière de coopération interparlementaire auprès d'organisations interparlementaires et de partenaires présents à la Conférence.
- Commentaires/conclusions**
- La participation de l'Assemblée à cette conférence aura permis de mettre en valeur son expertise en matière de communication, notamment l'accueil de ses visiteurs, ses activités éducatives, son canal de télévision, son site Internet et l'appui donné aux députés en matière de communication.



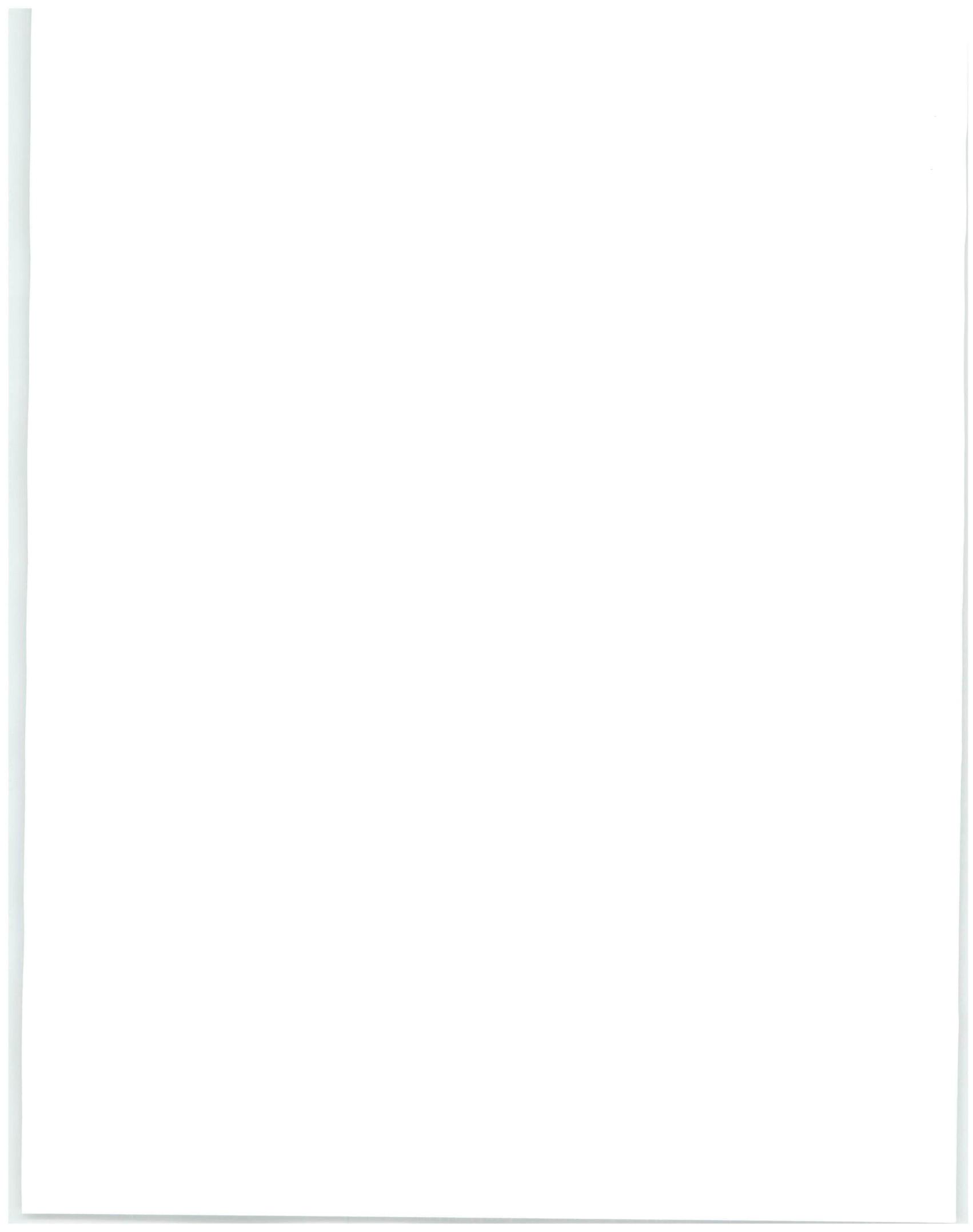
Commentaires/conclusions
(suite)

- Les présentations et les débats ont constitué une plate-forme d'échange d'expériences très riches sur les enjeux et l'importance de la communication parlementaire, ainsi que sur le rôle des parlementaires en ce domaine.
- Des entretiens et rencontres ont permis de d'établir des maillages auprès de partenaires de coopération importants dans le domaine de la consolidation des institutions parlementaires.
- Une demande a été formulée par le Secrétaire général du Conseil de la Nation d'Algérie sur le projet de bibliothèque virtuelle du Conseil de la Nation, en prévision d'une collaboration avec la Bibliothèque de l'Assemblée du Québec.

Coûts

- Transport et per diem assumés par le PNUD	---
- Assemblée nationale du Québec	163,95 \$
Total	163,95 \$

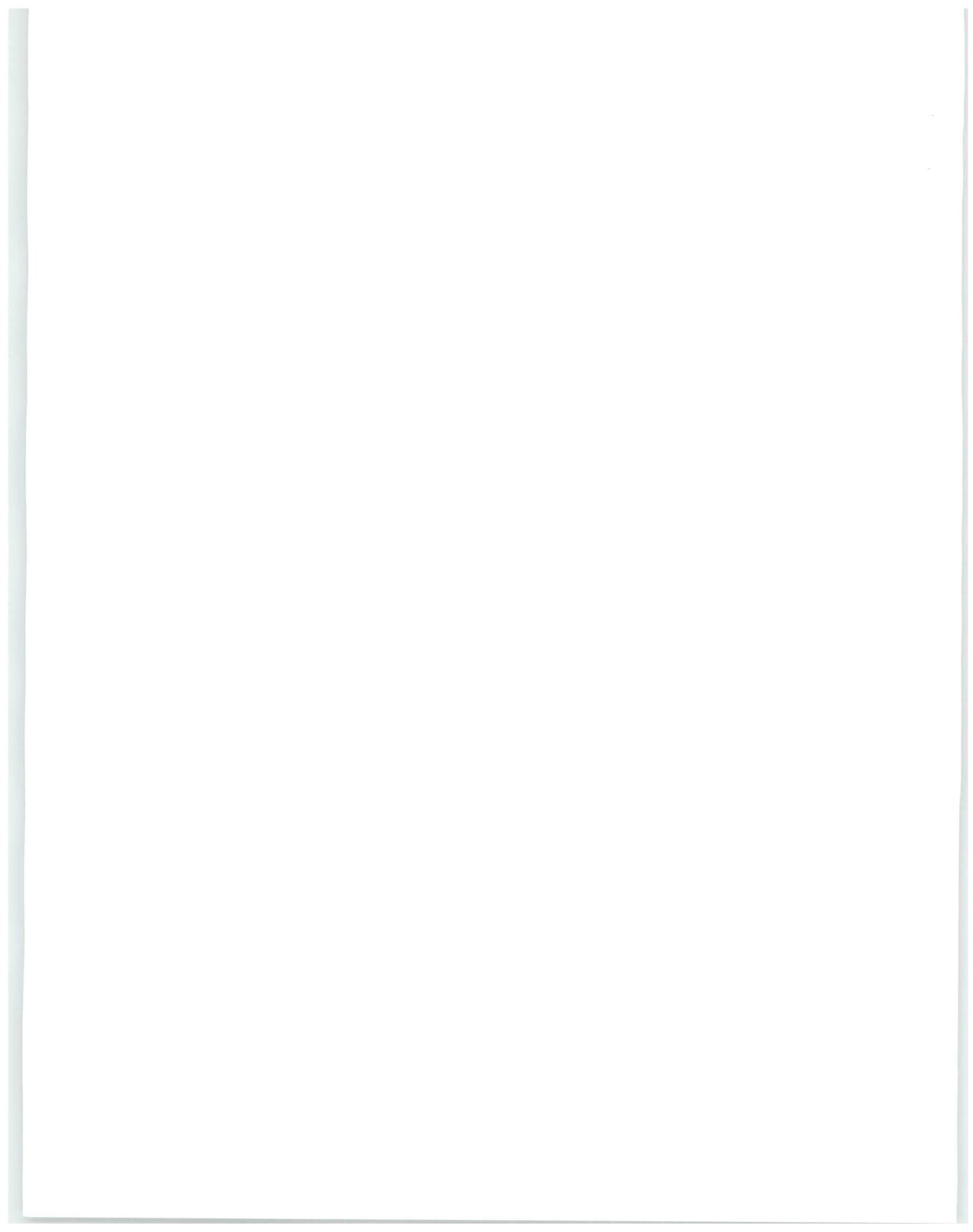
(2006-05-31)



**SÉMINAIRE TECHNIQUE DESTINÉ AU PERSONNEL AFFECTÉ AUX TRAVAUX EN
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET EN COMMISSIONS PARLEMENTAIRES
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN**

Fiche synoptique

- Activité**
- Mission de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
 - Porto Novo (Bénin)
 - Du 27 au 29 septembre 2005
- Participants**
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec
 - M. Siegfried Peters, conseiller en procédure parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec
- Contexte**
- Lors de la mission parlementaire exploratoire d'une délégation de l'Assemblée nationale pour la coopération interparlementaire qui s'était rendue au Bénin en février 2004, il avait été estimé prioritaire par les autorités que les parlementaires et les fonctionnaires parlementaires béninois reçoivent une formation leur permettant d'exercer efficacement leurs responsabilités. Une coopération en trois volets a en conséquence été proposée aux autorités de l'Assemblée nationale du Bénin, qui l'ont acceptée. Après un séminaire destiné aux parlementaires, tenu au Bénin en novembre 2004, le second volet visait le personnel administratif de l'Assemblée nationale du Bénin affecté aux travaux parlementaires, tant en assemblée plénière qu'en commissions parlementaires.
- Thèmes**
- Le séminaire, qui s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2005, a été suivi par une vingtaine de participants, qui ont eu l'occasion de se perfectionner dans leur tâche d'assistants et de conseillers parlementaires. La méthodologie utilisée comprenait des présentations et des échanges. Cinq thèmes ont été abordés avec les participants :
 - **Thème 1**
Le système parlementaire québécois et l'Assemblée nationale du Québec
 - **Thème 2**
Les mandats de l'Assemblée et le déroulement d'une séance plénière :
 - les mandats de l'Assemblée
 - le déroulement d'une séance plénière
 - **Thème 3**
L'organisation et le suivi d'une séance plénière :
 - l'organisation des séances
 - le suivi des séances



Thèmes (suite)

- **Thème 4**

L'organisation et le suivi des séances de commissions :

- les principaux mandats des commissions
- l'organisation et la planification des séances
- le suivi

- **Thème 5**

Le rôle d'un secrétaire à l'Assemblée et en commissions :

- les fonctions de greffier
- les fonctions de conseiller en procédure
- les outils documentaires en soutien aux travaux parlementaires

Objectifs et enjeux

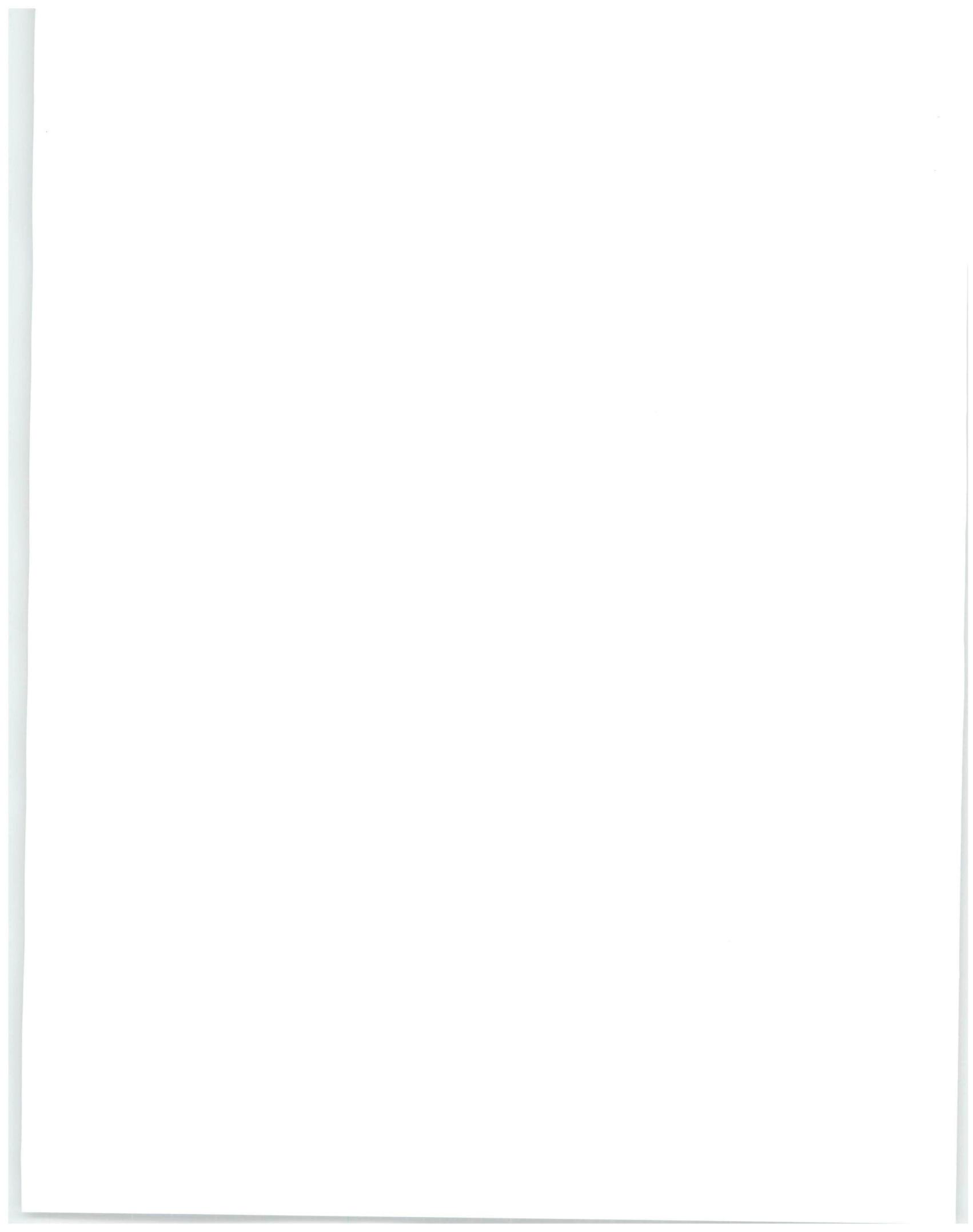
- Dresser un portrait des paramètres reliés à l'organisation, à la supervision et au suivi des travaux parlementaires en intégrant un volet sur la procédure parlementaire, afin de doter le personnel affecté aux travaux en assemblée plénière et en commissions parlementaires à l'Assemblée nationale du Bénin d'outils et de méthodes de travail leur permettant d'accomplir leurs tâches de façon optimale.
- Contribuer à la consolidation de la démocratie parlementaire au Bénin en appuyant le personnel dédié aux travaux en assemblée plénière et en commissions parlementaires.

Commentaires/conclusions

- Le séminaire technique s'est avéré un succès. Dans leur fiche d'évaluation, la totalité des participants se sont dits satisfaits ou très satisfaits du séminaire.
- Dans le cadre de leur travail quotidien, les participants ont mentionné que le contenu du séminaire relatif au rôle de conseil en matière de procédure parlementaire et à l'organisation du travail leur serait très utile. Les outils de travail qui ont été distribués aux participants par les formateurs ont été fort appréciés.
- Les participants ont manifesté le désir de s'inspirer des méthodes de travail et des outils documentaires de l'Assemblée nationale du Québec pour améliorer l'organisation et le suivi des travaux parlementaires.
- Ce séminaire a permis de renforcer de manière très concrète les liens entre les deux parlements, assurant ainsi un rayonnement optimal de l'expertise de l'Assemblée nationale du Québec auprès d'un pays phare sur le plan de la consolidation démocratique dans la sous-région.

Coûts

- Per diem	2 591,74 \$
- Transport	6 574,51 \$
- Autres	102,08 \$
Total	9 268,33 \$



SÉMINAIRE D'ÉCHANGES DESTINÉ AUX PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU NIGER

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Niamey (Niger)
- Du 11 au 13 octobre 2005

Participants

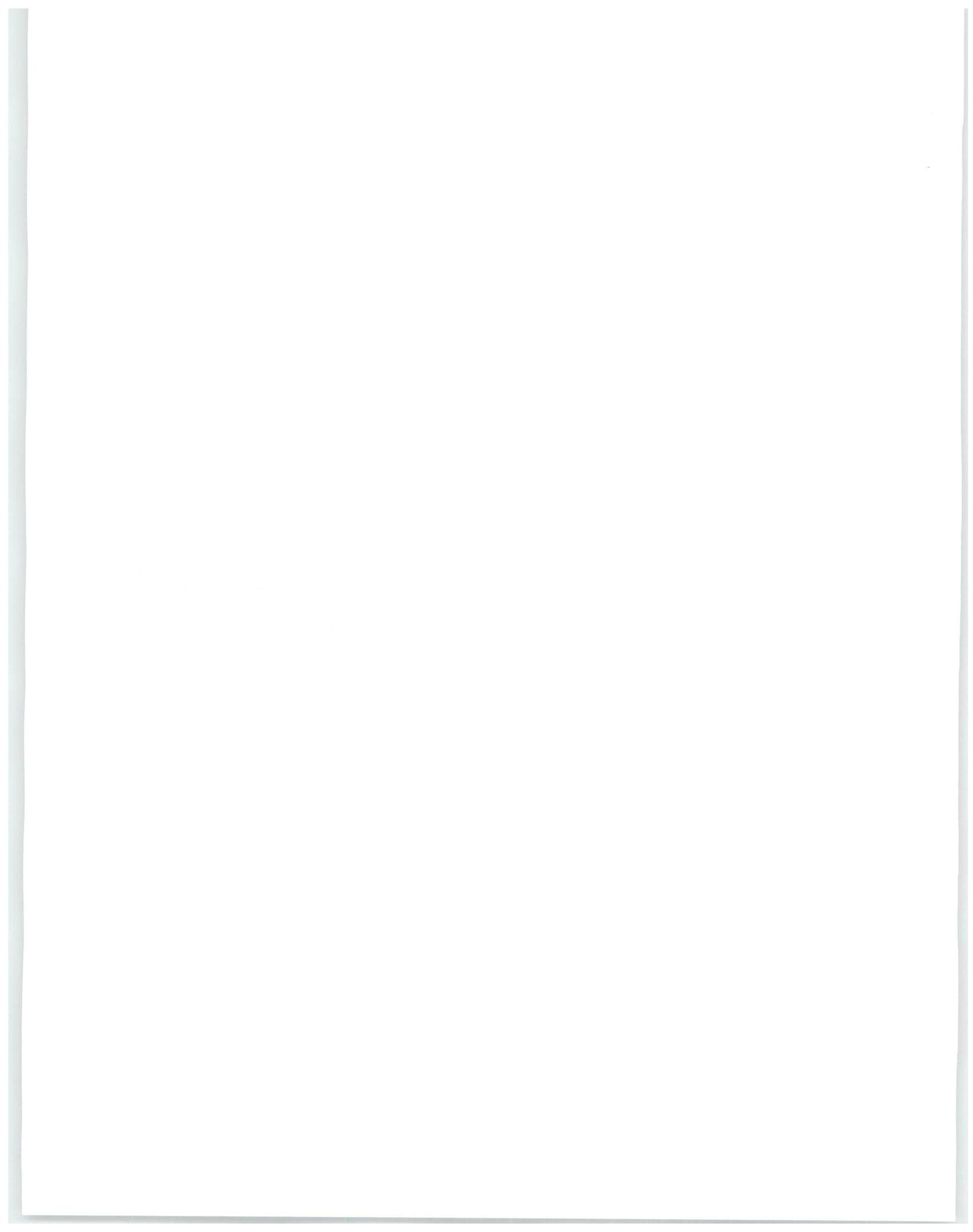
- Madame Sarah Perreault, députée de Chauveau
- Monsieur Normand Jutras, député de Drummond
- M. Gilles Pageau, responsable du Service de la coopération interparlementaire

Contexte

- Lors de la mission parlementaire exploratoire réalisée au Niger en février 2001, il avait été convenu de renforcer les liens de coopération avec l'Assemblée nationale du Niger par le biais de séminaires d'échanges. Cette volonté s'est traduite par la signature d'une entente de coopération bilatérale le 13 janvier 2003. Parmi les priorités : assurer la formation des nouveaux parlementaires. Dans la mouvance des élections législatives du 4 décembre 2004, les présidents des deux assemblées ont convenu que soit organisé à Niamey un séminaire portant plus particulièrement sur les fonctions traditionnelles dévolues aux parlementaires :
 - fonction de législateur
 - fonction de contrôleur du pouvoir exécutif
 - fonction de représentant de la population.
- Il fut décidé également d'aborder les questions reliées aux privilèges et immunités des parlementaires, ainsi que le thème du contrôle budgétaire.
- Les élections de décembre 2004 ont permis d'augmenter la représentation féminine de manière considérable à l'Assemblée nationale du Niger, passant de une à quatorze députées.

Thèmes

- Le séminaire se déclinait en 4 modules, comprenant 6 thèmes :
 - Module I :** *Le fonctionnement d'une assemblée parlementaire : le cas québécois*
 - Module II :** *Les fonctions dévolues aux parlementaires :*
 - thème A – *Le député en tant que législateur*
 - thème B – *Le député en tant que contrôleur de gouvernement*
 - thème C – *Le député en tant que représentant de la population*
 - Module III :** *L'indépendance de l'Assemblée nationale et de ses membres (privilèges et immunités)*
 - Module IV :** *Le contrôle budgétaire*



Objectifs et enjeux

- Permettre le partage des expériences parlementaires respectives et ainsi contribuer à la consolidation de l'institution et des processus parlementaires en cours à l'Assemblée nationale du Niger.
- Renforcer les liens entre les députés et le personnel administratif de l'Assemblée nationale du Niger.
- Établir un premier contact avec les femmes parlementaires nigériennes dans la perspective de contribuer au renforcement de leurs actions au sein de l'Assemblée nationale du Niger.
- Assurer le rayonnement de l'ANQ et la promotion de son expertise auprès des institutions parlementaires partenaires en Afrique francophone.

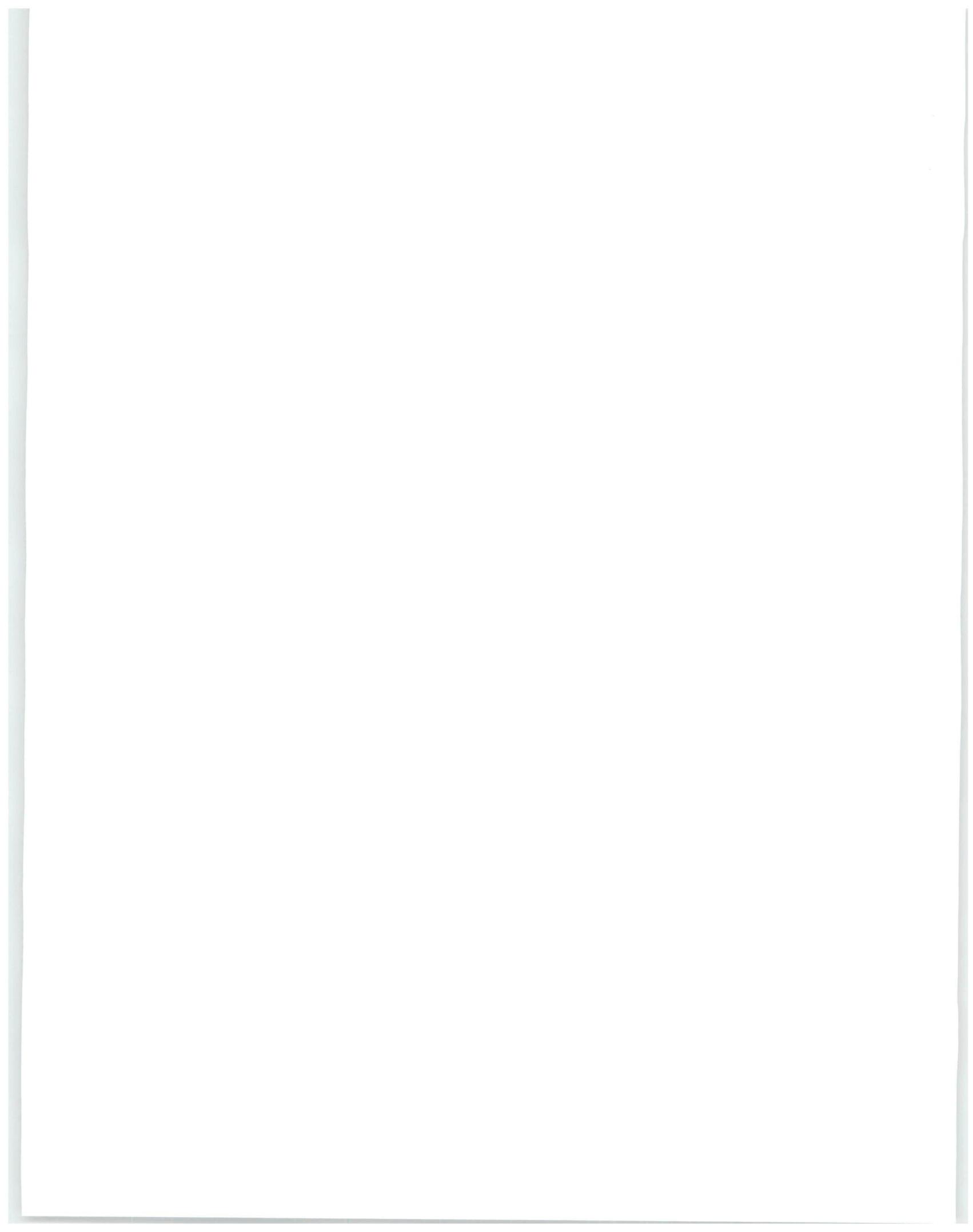
Commentaires/conclusions

- Ce séminaire a été très apprécié parce qu'il a permis aux députés de part et d'autre d'améliorer leur pratique du parlementarisme en partageant leurs expériences concrètes et leurs trucs du métier. Plusieurs députés nigériens ont mentionné l'importance pour les parlementaires nouvellement élus de participer à des séminaires de ce type rapidement après les élections législatives.
- Les parlementaires nigériens ont convenu de la nécessité de faire front commun pour améliorer les règles parlementaires de leur institution ainsi que pour obtenir les ressources nécessaires de l'État nigérien.
- La participation des députés nigériens a été très satisfaisante, puisque plus de la moitié d'entre eux ont assisté au séminaire. Ils sont intervenus de manière très dynamique durant les échanges.
- De l'avis de plusieurs participants, ce séminaire leur a permis de prendre conscience de l'importance de la mission d'un député, de la façon de faire face concrètement aux tâches parlementaires au quotidien et de renforcer le fonctionnement de leur assemblée, notamment en termes de contrôle du gouvernement.

Coûts

- Per diem	6 817,23 \$
- Transport	26 996,67 \$
- Autres	257,00 \$
Total	34 070,90 \$

(2006-05-31)



VISITE D'ÉTUDE DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BURKINA FASO

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 4 au 11 décembre 2005

Participants

- M. Patrice Diessongo, chef de délégation, membre de la commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- M. Siméon Sawadogo, député, point focal du plan stratégique de développement du Parlement burkinabè
- Mme Yéri Adèle Kyemtore Kambou, secrétaire parlementaire, Assemblée nationale du Burkina Faso
- M. François Ouedraogo Ouedèlassida, député de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- M. Baboré Grégoire Bado, député de l'Assemblée nationale du Burkina Faso

Contexte

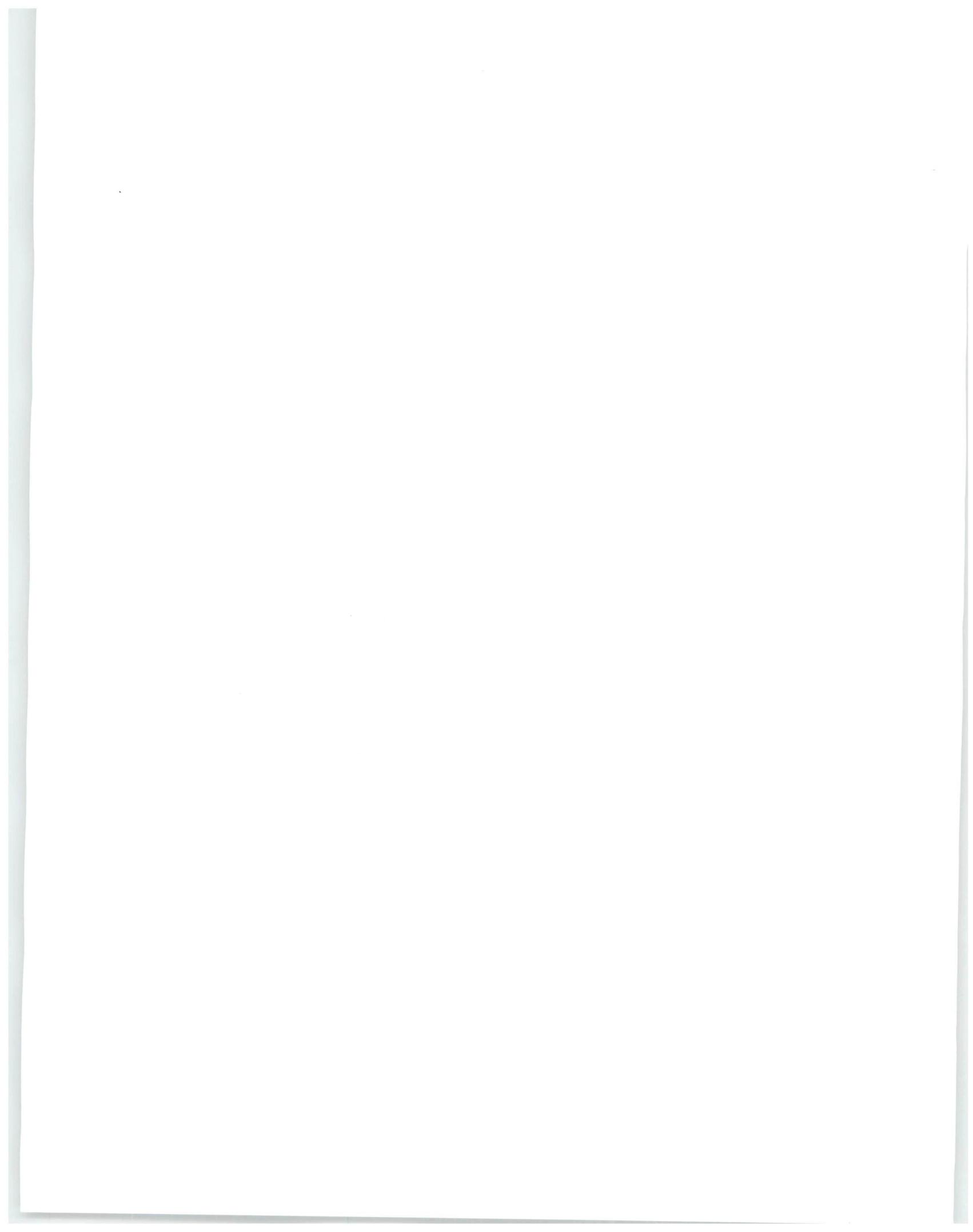
- C'est dans le cadre du Plan stratégique de développement du Parlement du Burkina Faso que la Commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale burkinabè a réalisé cette mission d'étude auprès de l'Assemblée nationale du Québec, sur financement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- Ladite mission avait pour objectif d'évaluer les possibilités d'élargir la participation publique à l'examen et à l'adoption du budget de l'État en étudiant notamment le processus de consultation publique en vigueur au sein des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.
- Il s'agissait également d'une visite d'information à l'Assemblée nationale, en vue de bien comprendre le processus budgétaire au Québec et le rôle des diverses institutions qui y sont impliquées.

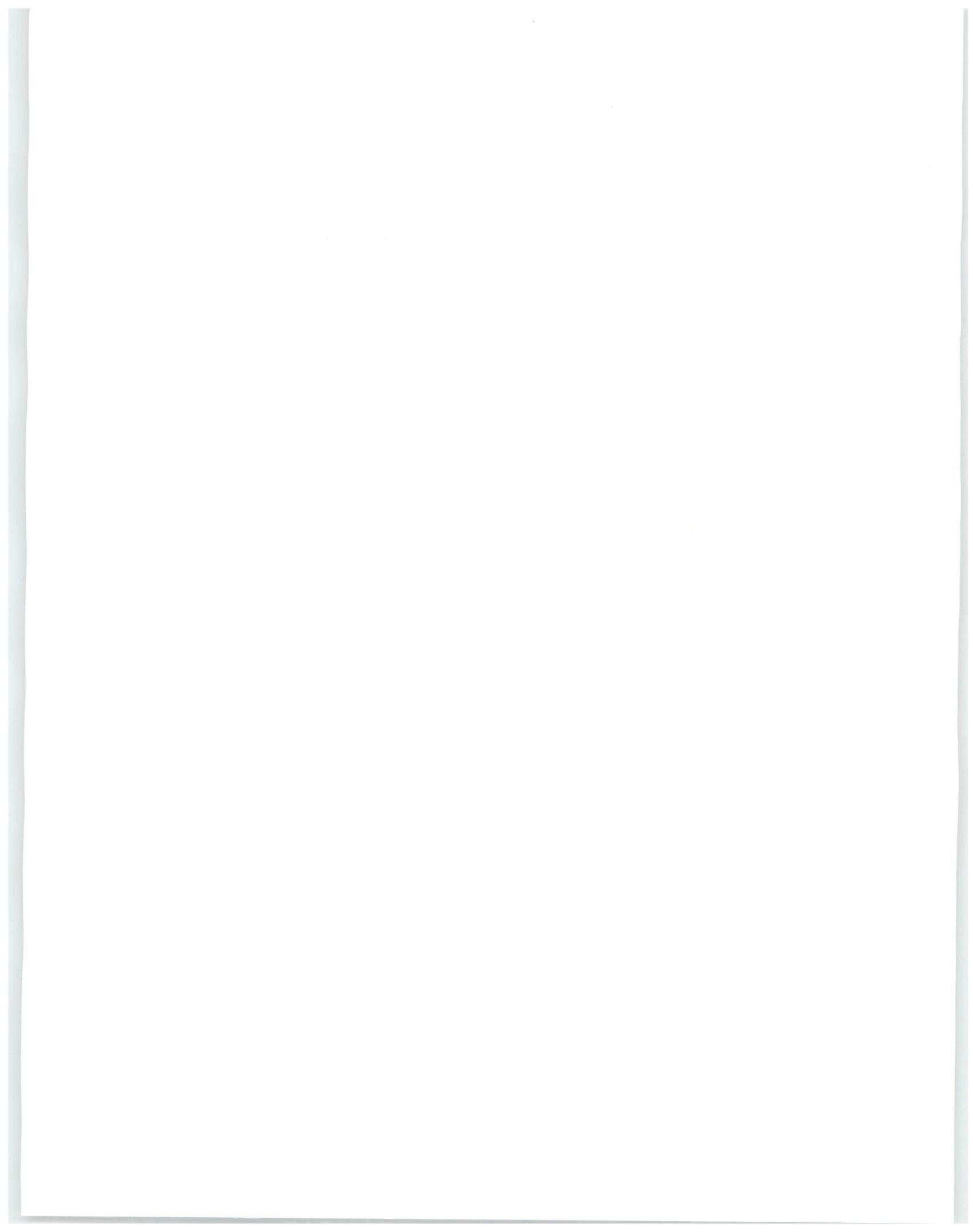
Thèmes

- Le système parlementaire québécois
- Le processus budgétaire au Québec
- Le fonctionnement des commissions parlementaires
- Le mandat et les attributions de la Commission des finances publiques et de la Commission de l'administration publique
- Le processus de consultation publique en commission parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec

Unités administratives de l'Assemblée nationale impliquées

- Secrétaire général
- Secrétariat des commissions
- Bibliothèque
- Service des études documentaires de la Bibliothèque

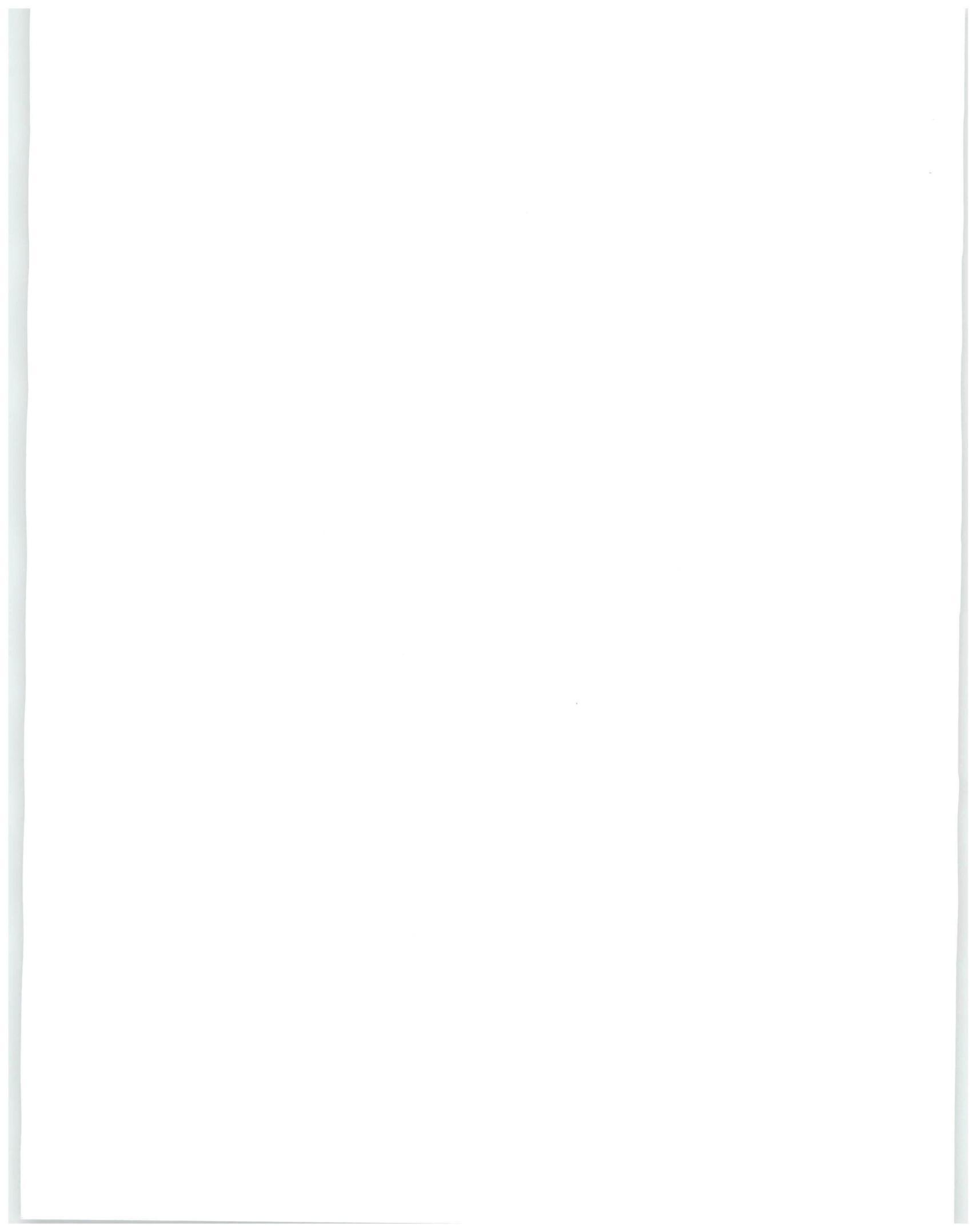




MISSION D'ÉVALUATION AU CONSEIL DE LA NATION D'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE

Fiche synoptique

- Activité**
- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
 - Alger (Algérie)
 - Du 11 au 13 décembre 2005
- Participant**
- M. Philippe Sauvageau, Directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec
- Contexte**
- Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Alger a invité le Directeur de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec à partager son expertise en matière de bibliothèque virtuelle auprès du Conseil de la Nation d'Algérie, dans le cadre du *Projet d'Appui au Parlement algérien* qui s'insère dans le programme global du PNUD pour le renforcement parlementaire en Algérie (*Global Program for Parliamentary Strengthening*).
- Thèmes**
- Thème général : *Bibliothèque virtuelle : conception, réalisation et fonctionnement.*
 - Problématique de mise en place d'une bibliothèque virtuelle dans le contexte d'une bibliothèque « traditionnelle ».
 - Éléments et principes d'une bibliothèque virtuelle.
- Objectifs**
- Faire connaître et promouvoir l'expérience de l'Assemblée nationale du Québec en matière de bibliothèque parlementaire, plus particulièrement sur le plan des nouvelles technologies.
 - Renforcer le réseau de contacts de l'Assemblée nationale du Québec auprès des partenaires oeuvrant dans le domaine de la consolidation démocratique en Afrique francophone.
- Commentaires/conclusions**
- L'approche privilégiée a porté fruit dans la mesure où elle était articulée autour d'éléments très concrets. Le contenu d'une bibliothèque virtuelle pour une Assemblée nationale a fait l'objet d'échanges très riches. La *Politique de numérisation de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale* a permis de répondre précisément aux participants, parmi lesquels étaient présents des représentants des deux chambres du Parlement algérien.



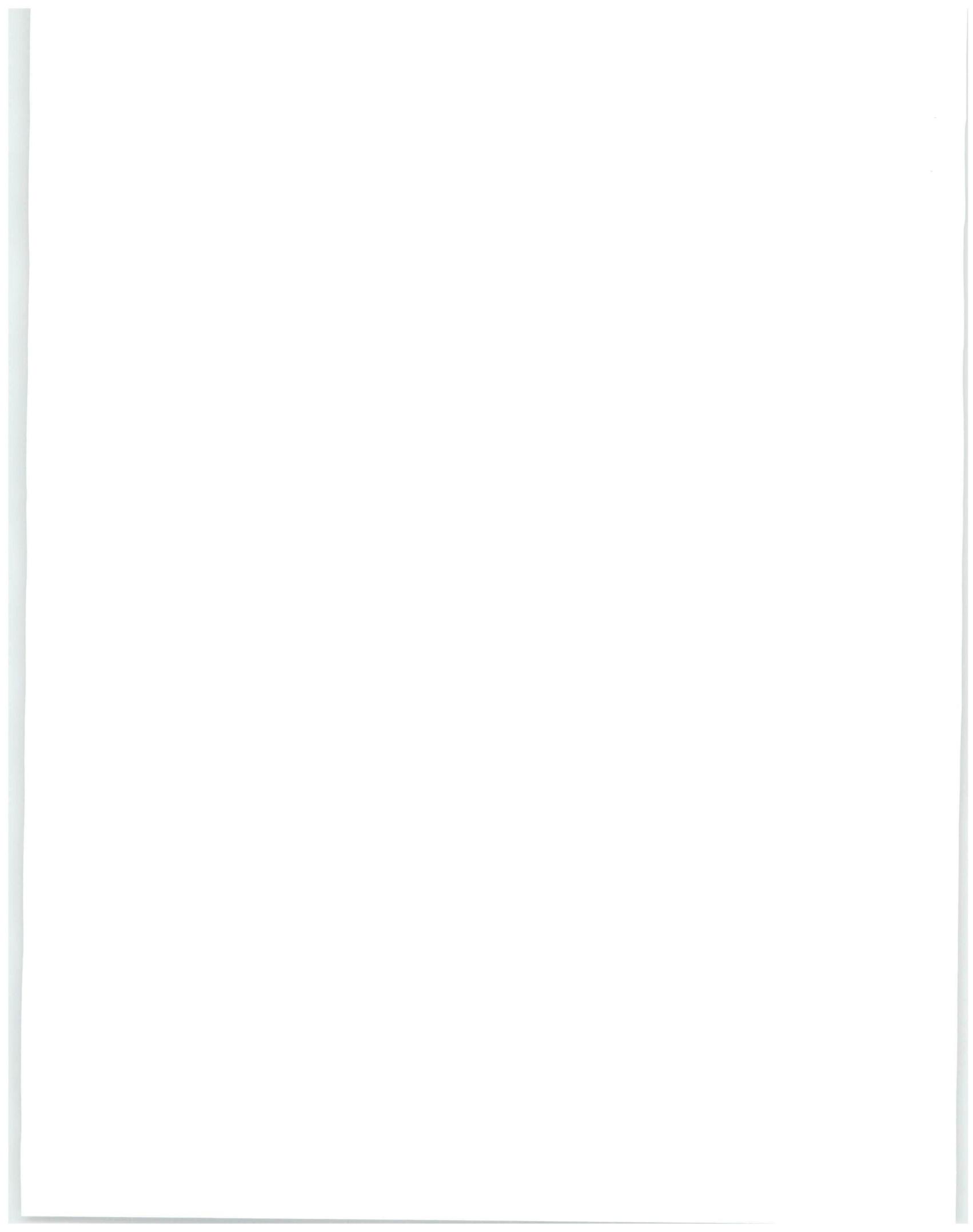
Commentaires/conclusions
(suite)

- Il a été largement démontré que l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication s'avère aujourd'hui vital pour répondre de manière efficace aux besoins grandissants d'information et de documentation des individus comme des institutions. Ce constat est particulièrement vrai pour une bibliothèque parlementaire qui doit fournir à ses usagers une information adéquate, objective et à jour sur un grand nombre de sujets. D'où l'importance de développer une bibliothèque virtuelle qui permet de répondre à ces préoccupations en mettant à la disposition de ses utilisateurs une large documentation, facilement accessible.
- Les travaux ont permis de partager les expériences des uns et des autres sur les moyens à mettre en œuvre pour le développement d'une bibliothèque virtuelle, et surtout de clarifier et de cerner le contenu d'une bibliothèque virtuelle dans le contexte d'une surabondance d'informations disponibles sur Internet.
- L'expertise de pointe de l'Assemblée nationale du Québec en matière de bibliothèque virtuelle a grandement été appréciée par l'ensemble des participants, contribuant ainsi à son rayonnement comme acteur-clé sur le plan de la consolidation des institutions parlementaires auprès des partenaires francophones.

Coûts

Transport et per diem assumés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

(2006-05-31)



**VISITE D'ÉTUDE DES RESPONSABLES DE SERVICES DE DOCUMENTATION, DE
BIBLIOTHÈQUES ET D'ARCHIVES DES PARLEMENTS ET ASSEMBLÉES
BÉNÉFICIAIRES DE L'APPUI SPÉCIAL DU PROGRAMME NORIA DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 30 janvier au 3 février 2006

Participants

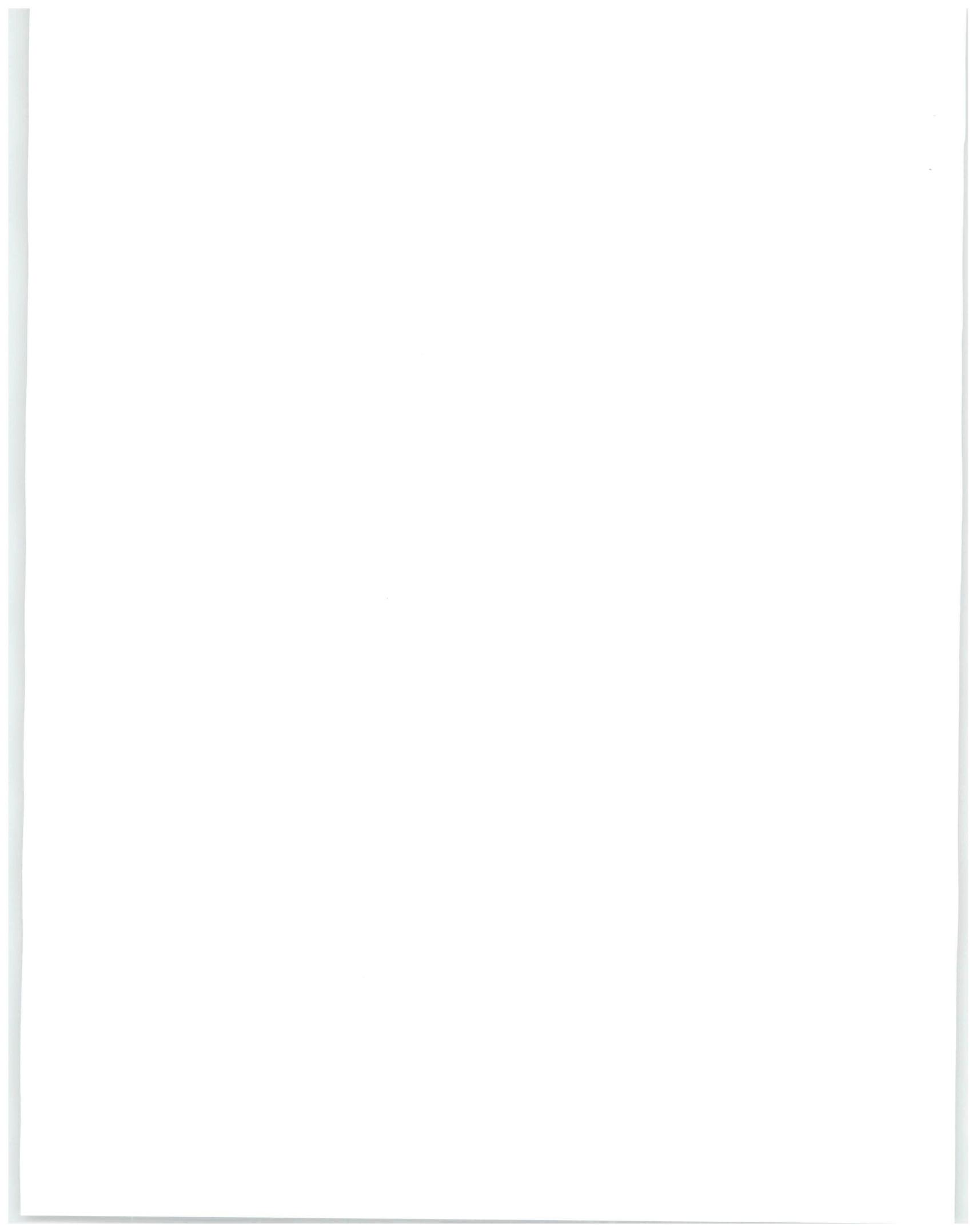
- Mme Albertina da Cruz da Graça, chef de division de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Cap Vert
- Mme Yasmina Hammami, sous-directeur chargée du Service des archives des lois, de la bibliothèque et de la documentation de la République tunisienne
- Mme Amal Tarhini, chef du Service de la bibliothèque et du centre de documentation de la République libanaise
- M. Abdellatif Zaoui, assistant au chef de service de la Bibliothèque du Royaume du Maroc
- M. Patrick Piqueux, secrétariat de l'APF

Contexte

- C'est dans le cadre de l'appui spécial du programme Noria de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) que cette visite d'étude des responsables de services de documentation, de bibliothèques et d'archives des Parlements et assemblées bénéficiaires a été réalisée auprès de la Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, et ce , à la demande de l'APF.
- Cette visite d'étude avait pour objectif d'étudier le fonctionnement des services de documentation et d'archives de l'Assemblée nationale du Québec, de manière à s'inspirer éventuellement de ses pratiques et méthodes. Elle avait également pour objectif de réunir les responsables des services d'information des assemblées ayant bénéficié de l'appui spécial Noria afin qu'ils puissent échanger sur leurs expériences respectives.

Thèmes

- La structure et le fonctionnement de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- L'acquisition et le traitement des documents (politique de développement des collections
- Les politiques de traitement des documents



Thèmes (suite)

- Le cadre de classement des publications gouvernementales
- L'analyse documentaire : vedettes-matière et classification
- Les politiques de référence
- L'utilisation des banques de données
- La numérisation et l'utilisation du logiciel Ariel
- Les processus de gestion de documents
- Les archives : acquisition, conservation et mise en valeur
- La recherche et l'analyse en appui aux travaux parlementaires

Unité administrative de l'Assemblée nationale impliquée

- Direction de la Bibliothèque

Objectifs et enjeux

- Positionner l'Assemblée nationale du Québec comme l'un des partenaires importants en matière de coopération interparlementaire en Francophonie.
- Contribuer au renforcement des institutions parlementaires membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Commentaires/conclusions

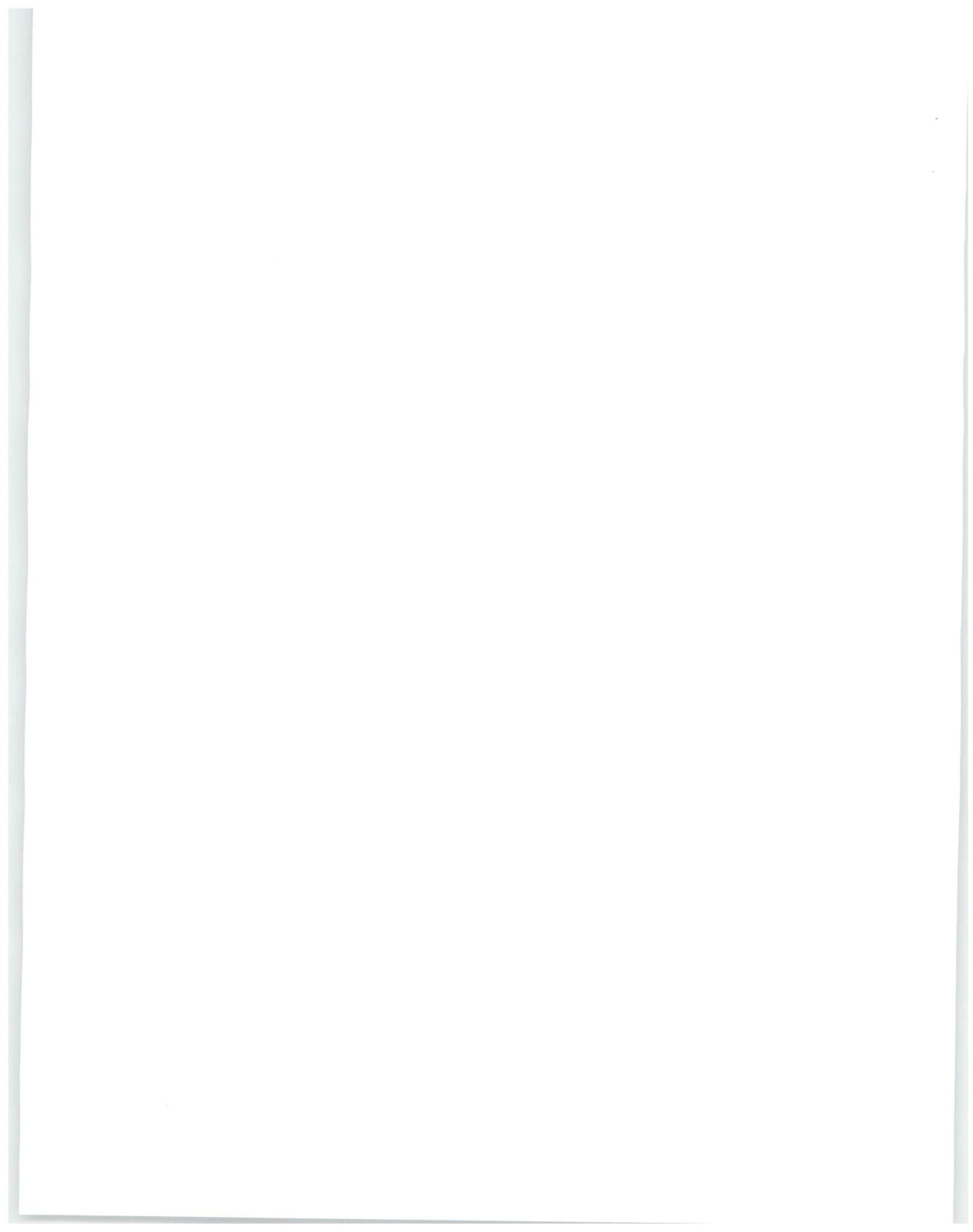
- Les membres de la délégation du programme Noria de l'APF ont démontré beaucoup d'intérêt pour les diverses présentations qui leur furent proposées. Ils ont participé très activement aux échanges avec leurs homologues de la Direction de la Bibliothèque.
- Ils ont particulièrement apprécié l'approche très pragmatique qui a été utilisée, notamment sur le plan des pratiques et procédures utilisées à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.
- De nombreux documents sur le fonctionnement de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale leur ont été remis.

Coûts

- | | |
|---|-------------|
| - Transport et hébergement pris en charge par l'APF | ----- |
| - Assemblée nationale du Québec | 1 204,00 \$ |

Total : 1 204,00 \$

(2006-05-31)



**VISITE D'ÉTUDE DES DIRECTEURS DES SERVICES LÉGISLATIFS
DANS LE CADRE DE L'APPUI GÉNÉRALISÉ DU PROGRAMME NORIA DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)**

Fiche synoptique

Activité

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale
- Québec (Québec)
- 20 au 24 février 2006

Participants

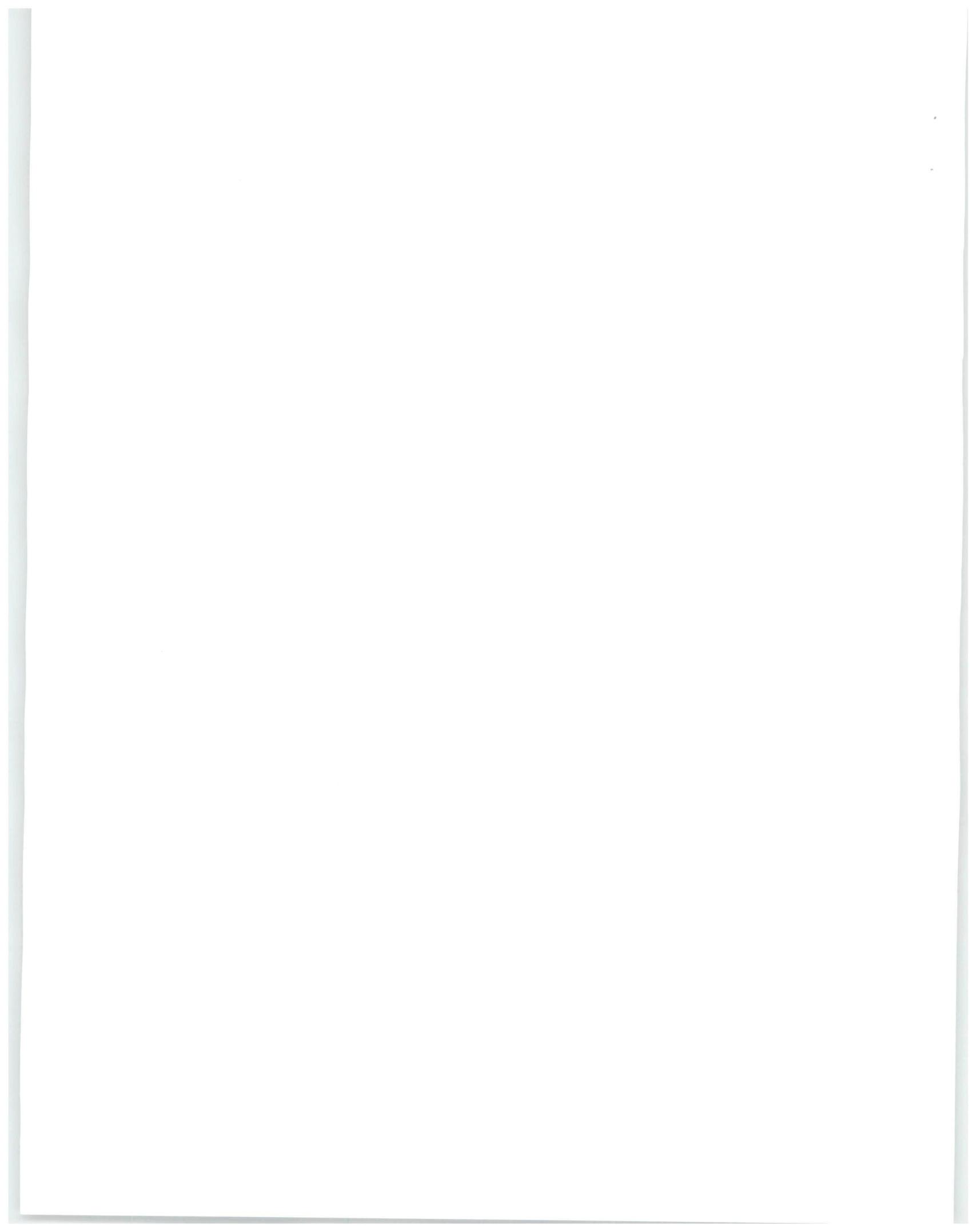
- M. Justin Demassouet, Directeur des services législatifs et de la coopération au Conseil de la Nation (Sénat) de la République du Congo
- M^{me} Yvonne Inie, Directrice des affaires législatives, de la coopération interparlementaire et des relations internationales de l'Assemblée nationale de la République du Congo
- M. Oumarou Issa, Directeur de la législation et du contrôle parlementaire de l'Assemblée nationale de la République du Niger
- M. Ibrahima Niane, Directeur des services législatifs de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal
- M^{me} Emma Coobra Zobilma, Directrice des séances et des commissions de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- M^{me} Mireille Eza, directrice du programme Noria, secrétariat de l'APF

Contexte

- C'est dans le cadre de l'appui généralisé du programme Noria de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) que cette visite d'étude des Directeurs des services législatifs des Parlements et assemblées bénéficiaires a été réalisée auprès des unités administratives impliquées dans les travaux parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec, et ce, à la demande de l'APF.
- Cette visite d'étude avait pour objectif d'étudier le fonctionnement des services législatifs à l'Assemblée nationale du Québec, de manière à permettre aux participants de s'inspirer de certaines pratiques et méthodes pour gagner en temps et en efficacité dans l'organisation du travail parlementaire. Elle avait également pour objectif de réunir les responsables des services législatifs des assemblées ayant bénéficié de l'appui généralisé Noria afin d'échanger leurs expériences et d'exposer l'état d'avancement de l'informatisation du processus législatif dans leurs assemblées respectives. Un autre objectif consistait à identifier conjointement les difficultés et les limites rencontrées sur le terrain, et de partager des solutions.

Thèmes

- Le système parlementaire québécois et l'Assemblée nationale du Québec



- Les mandats de l'Assemblée et le déroulement d'une séance plénière
- L'organisation et le suivi d'une séance plénière
- Les outils documentaires
- L'organisation et le suivi des séances des commissions parlementaires
- Le rôle d'un secrétaire à l'Assemblée et en commission parlementaire
- L'édition des lois
- La transcription des débats
- L'informatisation du processus législatif

Unités administratives de l'Assemblée nationale impliquées

- Secrétaire général
- Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires
- Direction du secrétariat de l'Assemblée
- Direction du secrétariat des commissions
- Direction de la recherche en procédure parlementaire
- Direction de la traduction et de l'édition des lois
- Direction de la diffusion des débats

Objectifs et enjeux

- Positionner l'Assemblée nationale du Québec comme l'un des partenaires importants en matière de coopération interparlementaire en Francophonie.
- Contribuer au renforcement des institutions parlementaires membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Commentaires/conclusions

- Les membres de la délégation du programme Noria de l'APF ont démontré beaucoup d'intérêt pour les diverses présentations qui leur furent proposées. Ils ont participé très activement aux échanges avec leurs homologues impliqués dans les travaux parlementaires.
- Les échanges avec les parlementaires québécois, notamment dans le cadre des travaux de la Commission des affaires sociales, ont été appréciés, puisqu'ils ont démontré l'importance de la collaboration entre les parlementaires et le personnel administratif qui les appuie.
- Ils ont particulièrement apprécié l'approche très pragmatique qui a été utilisée, notamment sur le plan des pratiques et procédures employées à l'Assemblée nationale.
- De nombreux documents sur la pratique parlementaire au Québec leur ont été remis.

Coûts

- | | |
|---|-------------|
| - Transport et hébergement pris en charge par l'APF | ----- |
| - Assemblée nationale du Québec | 1 687,00 \$ |

Total : 1 687,00 \$

(2006-05-31)

